

Ces progrès rapides n'ont rien qui doive étonner. Dans une ville riche et populeuse; dans une ville où tous les genres de progrès sont accueillis avec enthousiasme, où toutes les œuvres d'utilité publique ont leurs monuments, pour ne pas dire leurs palais; dans une ville enfin où les fils dévoués de M. Olier donnent depuis plus de deux siècles et par leur parole et par leur exemple l'essor à toutes les grandes choses; je le répète, il n'y a rien d'étonnant que l'enseignement supérieur ait trouvé des apôtres zélés, des âmes généreuses capables de nobles sacrifices, de nombreux citoyens disposés à donner à l'université le concours le plus empressé.

L'université espère que cette bonne volonté continuera; car, s'il a été beaucoup fait, il reste beaucoup à faire.

Le vieil Horace disait qu'une chose commencée est à moitié faite. Personne n'ignore que dans cette extension de l'université Laval, la grande difficulté a été de commencer. Bien des obstacles ont été surmontés; ceux qu'on se plaît à faire naître aujourd'hui le seront à leur tour, nous aimons à en exprimer ici le plus ferme espoir. La bonne volonté et le concours de tous feront le reste.

Permettez moi donc de féliciter l'université des progrès accomplis jusqu'ici et de vous féliciter vous-mêmes, Messieurs, de l'intérêt que vous semblez prendre aux études professionnelles en assistant ce soir en aussi grand nombre à cette séance d'ouverture.

Quant à moi, j'estime que j'ai lieu de me féliciter aussi d'avoir été choisi pour être le témoin du dévouement des citoyens de cette grande ville à la cause de l'enseignement supérieur, et pour seconder, dans la mesure de mes forces, le bon vouloir, les efforts généreux de ceux qui travaillent avec tant de désintéressement et d'abnégation à la noble mission de former la jeunesse au service de la religion et de la patrie.

Je laisse la parole à M. le professeur Lacoste, une des lumières du barreau et de l'université, qui doit traiter devant vous un sujet auquel vous ne manquerez pas de vous intéresser.

DISCOURS DE M. LACOSTE.

Mesdames et Messieurs,

Appelé par le doyen de la faculté de droit à vous adresser la parole ce soir, j'aurais voulu choisir un sujet qui pût intéresser